

AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Le lundi 04 septembre 2023 à 18 heures 00

SALLE DES MARIAGES

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2023

- 1 - Tarifs périscolaires 2023-2024,
- 3 - Lancement d'une procédure de reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon,
- 4 - Adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé de GrandAngoulême.

Questions diverses.

Fait à Dignac, 29 août 2023
Le Maire, Françoise DELAGE

